

Maître d'ouvrage : ville de Paris  
Mandataire du maître  
d'ouvrage : DPA / ACOP  
Livraison : septembre 2012  
Surface HON (neuve) : 790 m<sup>2</sup>  
Surface HON (réhabilitée) : 3 533 m<sup>2</sup>  
Coût de construction : 8 200 000 € HT  
BET TCE, économie, environnement : SIBAT  
Acousticien : Jean-Paul Lamoureux  
Cuisiniste : BEGC

# Groupe scolaire et centre multimédia *Paris (75012)*



Programme : extension d'un groupe scolaire  
et d'un espace de restauration ;  
restructuration d'un centre multimédia  
Complexité : réhabilitation et extension ;  
travaux en site occupé  
Mode constructif : extension ossature bois ;  
réhabilitation structure béton  
Cibles H.Q.E. : TP : 4, 7, 9, 12  
Objectif performance thermique : plan  
climat de Paris

Rue de Reuilly, au cœur d'un tissu de faubourg parisien, un groupe scolaire s'étire tout en longueur. Une école élémentaire existante à repenser en termes de fonctionnement, d'accessibilité et de sécurité, un espace restauration à construire, un centre multimédia à créer dans un collège désaffecté des années 50, des espaces récréatifs à dessiner, hiérarchiser... le programme s'impose vaste et d'autant plus complexe que l'opération en milieu occupé appelle quelques précautions et un « timing » scolaire toujours redoutable. D'autant plus délicat encore qu'il invite à l'identification d'une cohérence globale fonctionnelle certes, mais aussi urbaine et architecturale. Une cohérence qui ne pourra s'inscrire dans la réalité que si l'outil pédagogique ici inventé s'impose par sa lisibilité, que si l'image architecturale là concoctée s'impose comme le fruit d'une association tripartite entre une intervention respectueuse, une réhabilitation attentive et une création résolument contemporaine.



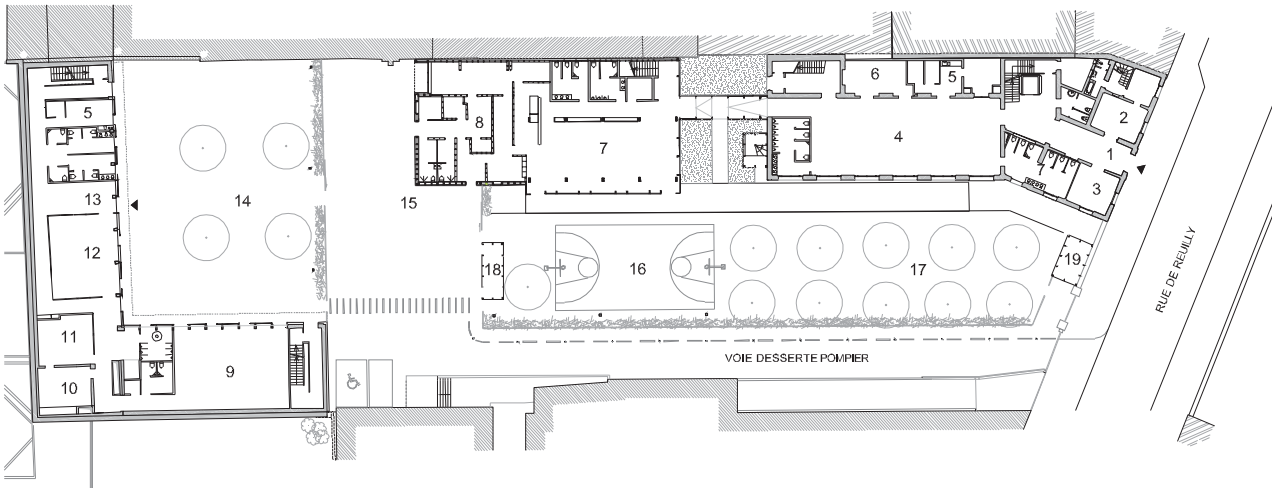
**Le tissu est dense, le parcellaire lamellaire, le bâti existant hétéroclite... Mais la construction neuve, glissée en cœur d'îlot, réussit à assumer la cohérence pédagogique recherchée.**

**Le bâtiment d'entrée, l'école Jules Ferry, les détails soignés de ses façades de brique,** la luminosité de ses larges circulations, les hauteurs sous plafond de ses salles sont visités avec le plus grand respect. Le bâtiment de fond de parcelle, à la structure béton lourdement réhabilitée pour accueillir un nouvel outil tourné vers les activités multimédias, est réécrit dans son apparence avec plus de légèreté, plus d'ambitions bioclimatiques. Quant au bâtiment de cœur d'îlot, nouvellement construit pour abriter des activités collectives et pédagogiques (déjeuner, lire, dessiner, chanter), il s'impose comme la clé de voûte de l'architecture des lieux, le liant indispensable entre les différentes époques bâties. Un liant qui s'exprime en bois pour la spatialité qu'il crée, mais aussi pour ses détails, son toucher, son odeur... pour ses

qualités en résumé d'outil pédagogique. Un liant d'autant plus fort que sa simplicité formelle déclinée sur deux niveaux a permis de libérer au sol des espaces extérieurs indispensables à une hiérarchisation des cours – de l'école avec ses platanes, du restaurant avec son sol sportif, du centre multimédia avec son aire de détente... Mais un liant également libéré de toute contrainte d'accessibilité puisque sa densité a aussi permis d'inscrire sur toute la longueur de la passerelle une voie de desserte offerte aux livraisons, aux pompiers, mais pouvant aussi garantir la possible autonomie du centre multimédia.



Coupe/façade sur l'îlot



Rez-de-chaussée



- |                            |  |                           |
|----------------------------|--|---------------------------|
| 1 Entrée école élémentaire | 9 Salle polyvalente -<br>centre multimédia       | 13 Hall centre multimédia |
| 2 Loge gardien             | 10 Laboratoire photo -<br>centre multimédia      | 14 Cour centre multimédia |
| 3 Bureau direction         | 11 Salle vidéo -<br>centre multimédia            | 15 Cour de service        |
| 4 Salle de jeux            | 12 Salle de documentation -<br>centre multimédia | 16 Aire de sports         |
| 5 Local agent de service   |  | 17 Cour élémentaire       |
| 6 Local rangement matériel |  | 18 Local vélos            |
| 7 Salle à manger           |  | 19 Local déchets          |
| 8 Cuisine                  |  |                           |







## Détail sur la façade nord-ouest de l'extension

- 01 Constitution de la toiture :
- couverture zinc prépatiné pose avec joints debouts
  - pannes support de couverture
  - panneaux isolants laine de chanvre/bois
  - pare-vapeur
  - panneau de couverture en bois massif
  - rive zinc prépatiné sur panneau bois
- 02 Ailettes en lames acier thermolaqué
- 03 Châssis bois mélèze ouvrant à soufflet basculant
- 04 Châssis bois mélèze ouvrant à la française
- 05 Châssis bois mélèze allège vitrée fixe
- 06 Constitution de l'allège :
- bardage lames mélèze
  - isolation/pare-pluie rigide
  - panneau OSB
  - lisse haute
  - lisse basse
  - isolation laine de chanvre
  - pare-vapeur semi-rigide
  - plaques de gypse de cellulose
- 07 Bavette zinc
- 08 Constitution de l'auvent :
- couverture zinc prépatiné pose à joints debouts
  - panneaux isolants
  - pare-vapeur
  - panneau de couverture en bois massif
  - chéneau et rive en zinc prépatiné
- 09 Descente EP en zinc
- 10 Mur rideau traditionnel châssis bois mélèze
- 11 Cornière et rejingot acier galvanisé support de menuiserie
- 12 Isolation extérieure périphérique
- 13 Store
- 14 Épines façade vitrée lamibois
- 15 Tympan lamibois
- 16 Poutre lamibois
- 17 Poteau lamibois
- 18 Tablette médium
- 19 Poutre lamibois support de porte-à-faux
- 20 Plinthe en sapin à peindre
- 21 Constitution du plancher R+1 :
- plancher bois massif
  - couche résiliente
  - chape béton
  - revêtement de sol linoléum en lés
- 22 Constitution du plancher RDC :
- dalle portée béton
  - isolation et étanchéité en sous-face de dalle
  - plancher chauffant
  - revêtement de sol résine coulée
- 23 Bande stérile gravillons
- 24 Constitution de la toiture végétalisée :
- complexe de végétalisation
  - étanchéité
  - panneaux isolants en mousse polyuréthane
  - pare-vapeur
  - panneaux de couverture en bois massif
- 25 Constitution du faux plafond :
- isolation laine de chanvre
  - film en voile de verre noir
  - faux plafond lattage mélèze

